

# Suivi des délais de paiement : 3 premiers trimestres 2021

Dans le cadre d'un suivi systématique du comportement de paiement des SPF et SPP, un monitoring des paiements a été mis en place. Un aperçu du comportement de paiement des SPF et SPP sera fourni tous les trois mois.

Le suivi du comportement de paiement a pour double objectif de pouvoir communiquer de manière transparente et uniforme avec les autorités de contrôle et de pouvoir suivre – et éventuellement corriger – le comportement de paiement au sein de l'administration générale de l'État fédéral.

Ce suivi est rendu possible par l'implémentation d'un système VIM (Vendor Invoice Management) que la plupart des SPF et SPP utilisent déjà et dont l'utilisation sera encore étendue.

Grâce à ce système, nous disposons d'une série de données non manipulables. À savoir :

- 1) la date de la facture : c'est la date qui est automatiquement lue sur la facture du fournisseur ;
- 2) la date de scan : la date à laquelle la facture est lue dans le système VIM ;
- 3) la date de saisie : la date à laquelle la facture approuvée est effectivement enregistrée et libérée pour paiement ;
- 4) le paiement.

Ce système scanne les notes de créance et lit automatiquement la date de la facture qui est indiquée sur le document. La note de créance peut être une facture papier, une facture par e-mail ou une e-facture. La date de scan est la date à laquelle la facture est scannée au sein des SPF ou SPP. La date de saisie renvoie à la date d'enregistrement par les SPF ou SPP dans leur comptabilité.

Ces statistiques reprennent uniquement les factures et notes de créance des entreprises<sup>1</sup> et ne font pas la distinction entre les factures contestées et les factures non contestées.

## SPF et SPP utilisant le système VIM (Vendor Invoice Management)

Tableau 1 : nombre moyen de jours pour le paiement après la date de la facture - après la date de scan - après la date de saisie

Période : 01/01/2021 et 30/09/2021<sup>2</sup>

	Nombre de factures	Par rapport à la date de la facture	Par rapport à la date de scan	Par rapport à la date de saisie
<b>BELSPO</b>	617	35	11	4
<b>Police fédérale</b>	28.081	38	14	4
<b>SPF Intérieur</b>	28.330	36	14	4
<b>SPF BOSA</b>	4.322	20	9	4
<b>SPF Affaires étrangères</b>	4.478	40	14	3
<b>SPF Économie</b>	11.440	35	12	7
<b>SPF Santé</b>	8.752	44	29	9
<b>SPF Justice</b>	15.325	64	15	8
<b>SPF Chancellerie</b>	3.424	30	15	3
<b>SPF Mobilité</b>	4.268	33	17	3
<b>SPF Sécurité sociale</b>	5.211	38	5	3
<b>SPF Emploi</b>	3.262	49	25	10
<b>Intégration sociale</b>	578	31	13	2
<b>Total</b>	<b>118.088</b>	<b>40</b>	<b>15</b>	<b>5</b>

<sup>1</sup> Sélection du type de fournisseurs : FED1 Entreprises soumises à la TVA belge - FED2 Entreprises soumises à la TVA étrangère - FED4 Personnes physiques - FED5 Entreprises non redevables de la TVA.

<sup>2</sup> La Défense, une partie du SPF Justice et SPF Finance n'utilisent pas VIM. Plus d'info sur les délais de paiement de ces organisations se trouvent plus bas dans cette note.

Le tableau ci-dessus reprend les délais de paiement moyens de toutes les factures qui ont été payées par les SPF et les SPP entre janvier 2021 et septembre 2021.

Le délai de paiement moyen par rapport à la réception et au scan de la facture s'élève actuellement à 15 jours seulement. Il ne dépasse pas les 30 jours pour tous les SPF et SPP. À titre comparatif, ce délai s'élevait en moyenne à 20 jours en 2020, et à 24 jours en 2019. Il y a donc une amélioration de 9 jours en moyenne par rapport à 2019, ou une accélération de 40 %. En ce qui concerne le SPF Justice, il convient de noter que ces statistiques ne portent que sur une partie des factures payées. L'ordre judiciaire n'est passé au système VIM qu'au 1<sup>er</sup> juin 2021. Et les établissements pénitentiaires l'implémenteront au 1<sup>er</sup> novembre.

Le délai entre la date de la facture et la date du paiement s'élève à 40 jours en moyenne. La date de facture est toutefois introduite par le fournisseur et n'est pas nécessairement la date de l'envoi de la facture.

## Tableau 2 : délai de paiement par rapport à la date de scan par mois

Période : 01/01/2021 et 30/09/2021

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep
<b>BELSPO</b>	9	10	11	11	10	10	12	14	9
<b>Police fédérale</b>	15	15	15	15	14	12	10	12	15
<b>SPF Intérieur</b>	14	15	17	17	12	13	13	12	12
<b>SPF BOSA</b>	9	8	12	8	7	6	9	16	9
<b>SPF Affaires étrangères</b>	17	16	12	13	14	10	14	13	15
<b>SPF Économie</b>	16	11	10	11	12	12	12	13	12
<b>SPF Santé</b>	23	36	31	38	25	26	23	26	33
<b>SPF Justice</b>	9	12	11	14	14	14	16	19	22
<b>SPF Chancellerie</b>	17	15	14	11	18	13	14	15	18
<b>SPF Mobilité</b>	14	24	20	17	15	13	16	17	17
<b>SPF Sécurité sociale</b>	4	4	4	4	5	4	5	5	5
<b>SPF Emploi</b>	29	32	27	26	19	21	25	25	24
<b>Intégration sociale</b>	11	23	20	6	10	11	6	15	6
<b>Moyenne</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>16</b>

### Tableau 3 : nombre de factures payées dans un délai déterminé après la date de scan

Période : 01/01/2021 et 30/09/2021

	≤ 15 jours		> 15 jours ≤ 30 jours		> 30 jours ≤ 60 jours		> 60 jours	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>BELSPO</b>	517	84 %	78	13 %	18	3 %	4	1 %
<b>Police fédérale</b>	22.029	78 %	3.760	13 %	1.539	5 %	753	3 %
<b>SPF Intérieur</b>	22.175	78 %	3.653	13 %	1.663	6 %	839	3 %
<b>SPF BOSA</b>	3.763	87 %	401	9 %	124	3 %	34	1 %
<b>SPF Affaires étrangères</b>	3.360	75 %	744	17 %	301	7 %	73	2 %
<b>SPF Économie</b>	9.354	82 %	1.687	15 %	348	3 %	51	0 %
<b>SPF Santé</b>	2.282	26 %	4.397	50 %	1.489	17 %	584	7 %
<b>SPF Justice</b>	10.294	67 %	3.505	23 %	1.165	8 %	361	2 %
<b>SPF Chancellerie</b>	2.447	71 %	669	20 %	223	7 %	85	2 %
<b>SPF Mobilité</b>	2.789	65 %	867	20 %	455	11 %	157	4 %
<b>SPF Sécurité sociale</b>	5.092	98 %	79	2 %	30	1 %	10	0 %
<b>SPF Emploi</b>	1.288	39 %	1.417	43 %	359	11 %	198	6 %
<b>Intégration sociale</b>	429	74 %	82	14 %	57	10 %	10	2 %
<b>Total</b>	<b>85.819</b>	<b>73 %</b>	<b>21.339</b>	<b>18 %</b>	<b>7.771</b>	<b>7 %</b>	<b>3.159</b>	<b>3 %</b>

Sur la base des paiements effectués durant les 9 premiers mois de 2021, l'on constate que 73 % des factures dans VIM ont été payées dans les 15 jours après la date de scan, 18 % dans les 15 à 30 jours, 7 % dans les 30 à 60 jours, et 3 % après 60 jours. Étant donné que ces statistiques incluent les factures contestées ou incomplètes, ces résultats sont satisfaisants. Certains services ont aussi une proportion relativement plus élevée de factures pour lesquelles le délai de paiement est de 60 jours.

# Notes de créance de SPF qui ne sont pas encore (entièrement) passés à VIM

Le Ministère de la Défense et le SPF Finances ont leur propre système de facturation électronique. Pour le SPF Justice, une grande partie des factures ne passent pas encore par le système VIM. La date de scan n'est pas disponible pour ces statistiques. Il convient aussi de noter que les données ci-dessous pour le SPF Justice contiennent toutes les factures payées, y compris celle qui sont déjà enregistrées dans le système via VIM.

## Tableau 4 : nombre moyen de jours pour le paiement après la date de la facture - après la date de saisie

Période : 01/01/2021 et 30/09/2021

	Nombre de factures	Par rapport à la date de la facture	Par rapport à la date de saisie
<b>Défense</b>	48.834	37	5
<b>SPF Finances</b>	60.162	52	22
<b>SPF Justice</b>	229.576	85	6
<b>Total</b>	<b>338.572</b>	<b>72</b>	<b>8</b>

Quand on compare les données du tableau 4 avec les moyennes du tableau 1, on constate que le délai de paiement par rapport à la date de facturation pour la Défense est inférieur de 3 jours au nombre moyen de jours dans le système VIM et 12 jours plus élevé pour le SPF Finances. Pour le SPF Justice, le délai de paiement augmente de 21 jours.

## Tableau 5 : délai de paiement par rapport à la date de saisie par mois

Période : 01/01/2021 et 30/09/2021

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep
<b>Défense</b>	4	4	3	5	4	5	5	7	5
<b>SPF Finances</b>	19	25	30	28	17	16	15	13	14
<b>SPF Justice</b>	6	4	4	6	6	6	6	6	6

<b>Moyenne</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
----------------	----------	----------	----------	-----------	----------	----------	----------	----------	----------

Pour le SPF Finances, nous constatons une amélioration des délais de paiement à partir du Q2 2021.